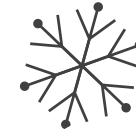


LE FABIENNOIS



FÉV/MARS 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

Du 6 au 10 février, c'est le Carnaval !

Mercredi 6 février :

19h - Tournoi de Beau

Inscription sur place (Pavillon des loisirs)

Jeudi 7 février :

17h30 - billard, retrogaming et pingpong

19h - Tournois de billard retrogaming et pingpong

Inscription sur place (Pavillon des loisirs)

Vendredi 8 février :

13h à 15h - Patinage libre (élèves de l'école)

Glissades dans le stationnement de l'église

Hockey balle dans la rue de l'école et ballon-balai

18h - Cinéma ! Yeti et Cie (Pavillon des loisirs)

20h30 - Le chansonnier Tom Gagnon (salle Desjardins du Pavillon)

Samedi 9 février :

11h15 - Patinage libre familial

Feu extérieur avec guimauves et saucisses

13h à 16h - Sculpture sur neige

17h30 - Hockey libre

19h - Patinage libre (lumière tamisée, spot light et musique!)

19h30 - Soirée dansante avec l'âge d'or



Dimanche 10 février :

Déjeuner des loisirs

Maquillage, jeux gonflables dans la salle Desjardins et glissades à l'arrière du Pavillon

Le restaurant du Pavillon sera aussi ouvert !

Le Super Bowl au Pavillon des loisirs

Le **3 février à 18h30**, le match opposant les Patriots de la Nouvelle-Angleterre aux Rams de Los Angeles sera diffusé sur écran géant au Pavillon des loisirs !

Pour l'occasion, les ailes de poulet et la bière seront proposées **dès 17h30** à des tarifs spéciaux.



Super accélération du Club la Coulée



Le Club la Coulée organise le **2 février** pour une juste de lancer son premier album. On peut assister au spectacle seulement pour 10\$; l'entrée est gratuite avec l'entrée du drag.



Il sera possible de s'inscrire le jour même **entre 8h**

et 11h ; le premier départ est prévu à 12h. Le coût d'entrée est fixé à 10\$; les enfants de 12 ans et moins sont toutefois admis gratuitement. La soirée sera de plus animée dès **20h30** par **Laurence Doire**, une jeune chanteuse country qui vient tout

Notez de plus qu'un brunch est prévu le **17 février** ainsi qu'une randonnée de motoneige hors-piste, un souper-spaghetti et une soirée le **23 mars**.

Infos : 418 750-1632

Club la Coulée, 401 rang 3 ouest, Saint-Fabien

Mot du maire : présentation du budget 2019

Voici le court texte lu par le maire M. Jacques Carrier lors de la séance de présentation du budget 2019.

Avant que M. Galbrand nous dévoile le détail du budget 2019, je tiens à préciser certains faits.

Une mise à jour du rôle d'évaluation doit être faite tous les 3 ans et c'est cette année que ça tombe. Cette mise à jour apporte pour plusieurs une bonne nouvelle ... la valeur moyenne de l'évaluation foncière augmente. En moyenne donc, les propriétés valent plus cher à St-Fabien et c'est en soi une bonne nouvelle pour les propriétaires.

La taxe foncière que vous payez chaque année est basée sur cette évaluation. Si on gardait le même taux d'imposition que l'an dernier qui est de 1,03 du 100, les taxes augmenteraient en suivant cette augmentation foncière moyenne. On doit donc réajuster les choses pour en arriver au plus bas taux possible tout en conservant les services offerts à la population.

On devra considérer qu'en 2016 et 2017, il n'y a eu aucune augmentation de la taxe foncière, pas même l'ajustement à l'augmentation du coût de la vie. Et en 2018, comme on n'avait pas en main les chiffres pour nous éclairer sur notre situation financière, on a coupé au maximum par prudence. Ces trois années ont connu un budget déficitaire.

Un petit 2% par année durant ces trois années aurait rendu l'exercice plus facile. Mais ça n'a pas été le cas. On ne peut pas revenir dans le temps et refaire l'histoire. Alors on devra faire avec et faire pour le mieux.

On devra aussi considérer que durant ces années, il n'y a eu aucun investissement majeur qui a été fait. Certaines rues auraient grand besoin d'asphalte et on devra prévoir un certain montant pour aller au plus urgent. On devra aussi prévoir un montant minimum qui nous permettra d'améliorer notre réseau d'eau potable et d'eau usée et d'aller ainsi chercher le retour sur la taxe d'accise. Finalement, nos lumières de rues sont de plus en plus fragiles et nous coûtent de plus en plus cher d'entretien. La solution passe par l'installation de nouvelles lumières DEL qui vont se payer en 5 ans grâce à des économies d'énergie et d'entretien. En considérant tous ces facteurs, on a diminué le taux de taxe foncière qui va passer de 1,03 à 0,98 du 100 soit une diminution de 5%.

Ensuite, on a examiné à la loupe chacun des postes budgétaires qui avaient déjà été très sévèrement émondés en 2018. On a vraiment fait ce qu'on a pu en considérant qu'on ne peut pas voter un budget déficitaire puisque la loi le défend ni couper dans les services à la population.



Le Comité consultatif d'urbanisme



Un nouveau comité consultatif d'urbanisme vient d'être formé et siégera dès le mois de février. Ses membres sont :

Président : Pierre Bellavance

Siège 1 : Agriculteur : Guillaume Brilliant

Siège 2 : Résident périphérie d'urbanisation : Joanne Coté

Siège 3 : Résident Saint-Fabien-sur-mer : Nathalie Lamoureux

Siège 4 : Résident non-agriculteur (rangs) : Marie-Ève Jean

Siège 5 : Résident travaillant à St-Fabien : Hélène Francoeur

Ne déposons pas la neige n'importe où !

Nous rappelons aux Fabiennois qu'il est strictement interdit de déposer la neige dans la rue ou devant les bornes-fontaines, pour des raisons évidentes de sécurité. Merci de votre collaboration !

Avis aux propriétaires de logements



Nous invitons les propriétaires de logements à transmettre leurs coordonnées à la Municipalité afin que d'éventuels locataires puissent les contacter à leur tour. Nous avons en effet reçu plusieurs demandes en ce sens. Merci !

Budget de la Municipalité de Saint-Fabien

Dépenses

Administration générale	429 661 \$
Sécurité publique	406 726 \$
Transport	743 786 \$
Hygiène du milieu	373 360 \$
Santé et bien-être	6 500 \$
Urbanisme et développement économique	109 405 \$
Loisir et culture	276 962 \$
Frais de financement	43 120 \$
Total des dépenses	2 389 520 \$
Investissement	355 000 \$
Total des dépenses et investissements	2 744 520 \$

Recettes

Aqueduc - égouts - matières résiduelles - service de la dette	478 842 \$
En lieu de taxes	32 675 \$
Autres services rendus	5 000 \$
Tarifications (Permis - Amendes - Mutations)	62 500 \$
Intérêts	10 000 \$
Transfert Conditionnels	344 845 \$
TECQ	100 000 \$
Taxe foncière sur une valeur imposable de 174 557 000 \$	1 710 659 \$
Fonds réservés	0 \$
Total des recettes	2 744 520 \$

- Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **0.98 \$ du cent dollars d'évaluation** pour l'année 2019 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2019.
- Le taux de la taxe pour les **roulottes saisonnières** est de **150,00\$** pour l'année 2019.
- L'unité de base pour la compensation des dépenses d'opération pour les services d'aqueduc, d'égout et de cueillette des ordures est la suivante :

Aqueduc	235.00 \$
Égout	129.00 \$
Matières résiduelles	177.00 \$
L'unité de base pour le règlement de la dette (Règlement no 320)	69.00 \$



Calendrier 2019 des séances publiques du conseil municipal de Saint-Fabien

Lundi 4 février	Lundi 12 août
Lundi 4 mars	Mardi 3 septembre
Lundi 1 ^{er} avril	Lundi 7 octobre
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre
Lundi 3 juin	Lundi 2 décembre
Mardi 2 juillet	Lundi 16 décembre - Budget 2020 - Séance extra

Dès 19h30

Le Tournoi de Balle donnée sur glace est de retour pour une 33^e édition

Le très attendu Tournoi de Balle donnée se déroulera cette année les **1^{er}, 2 et 3 mars**, au Pavillon des loisirs de Saint-Fabien. Il reste encore quelques places pour inscrire des équipes, mais faites vite, la date limite est fixée au **22 février** ! Les soirées du vendredi et du samedi soir seront comme toujours bien animées : restez aux aguets pour connaître les musiciens qui seront présents à l'événement. Le dimanche sera quant à lui aux couleurs de la famille : en matinée, le Club de patinage artistique tiendra un brunch et des animations destinées spécialement aux jeunes les divertiront durant toute la journée. Un souper à prix populaire permettra enfin de refaire le plein avant la finale du tournoi ! *Infos et inscription auprès de Marc Beauchesne (418 732-5677)*



Le Cercle de Fermières

85 ans, ça se fête !

Le Cercle de Fermières à Saint-Fabien fêtera le **85^e anniversaire** de fondation du Cercle, dimanche le **2 juin 2019** à la salle Desjardins du Pavillon des loisirs de Saint-Fabien.

Un dîner sera servi pour célébrer cet anniversaire et sera suivi d'une exposition d'articles d'époque ainsi que d'une expovente d'artisanat de 14h à 16h.

Les billets pour ce dîner seront offerts en prévente à partir de février prochain par les membres des Fermières de Saint-Fabien. Bienvenue à tous !



La P'tite boutique

Faites un tour à la **P'tite Boutique**, au sous-sol de la Biblio (entrée arrière) pour des idées-cadeaux originales. Il est aussi possible d'admirer une mini-exposition à la Biblio durant les heures d'ouverture régulières de celle-ci.

Pour informations :

Isabelle Gagnon au 418-869-2914 ou Hélène Côté au 418-869-2757

Heures d'ouverture de la **P'tite Boutique** :

Les lundis de 13h à 16h et les jeudis de 19h à 20h30



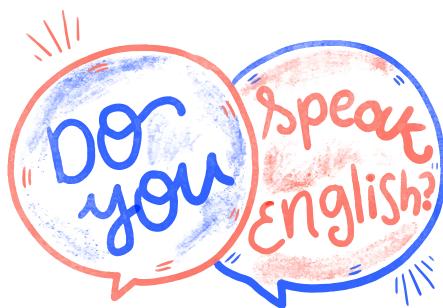
Retour des ateliers Viactive

Chacun sait qu'il est important de garder ses muscles souples et solides quel que soit son âge, mais faire du conditionnement physique seul à la maison n'est pas toujours très motivant. Le programme Viactive préparé par Kino-Québec est là pour aider les aînés à se mettre en forme tout en douceur. Les responsables de Viactive proposent en effet des exercices adaptés à la capacité physique de chacun et les équipements sont fournis. Il suffit de se rendre au Pavillon des loisirs de Saint-Fabien, les **mercredis matin de 9h30 à 10h30**. Ensemble, c'est plus facile et plus amusant !

Pour informations : Louise Schmidt 418 869-2869 / lschmidt@globetrotter.net

Conversez en anglais !

Jane Lefebvre offre des ateliers de conversation en anglais tous les **jeudis dès 14h au Resto-Motel Bon Voyage** de Saint-Fabien. Pour seulement 8\$ par personne et par atelier, il est ainsi possible de jaser, autour d'un bon café, tout en améliorant ses compétences en anglais ! Pour participer, confirmez simplement votre présence auprès de Jane via Facebook avant chaque atelier.



Mot du maire : souhaits de bonne année

J'ai déjà présenté à la population au nom du conseil municipal, lors de la messe du jour de l'an, des mercis pour l'année qui vient de se terminer et des vœux de bonne et heureuse année pour l'année qui commence. Comme ce n'est pas tout le monde qui assiste à cette messe, je me permets de vous redire ces mercis et ces souhaits.

Merci d'abord à tous les bénévoles qui mettent généreusement leur temps et leur compétence au service de tous. Merci à ceux qui s'occupent de la bibliothèque ainsi qu'à ceux qui y créent des activités pour y attirer les enfants. Merci à ceux qui agissent comme administrateurs au sein de nos associations, de nos corporations, de nos clubs sociaux et sportifs ainsi qu'à ceux qui oeuvrent au sein de divers comités. Merci aux bénévoles qui ramassent des fonds pour équiper à neuf la cour d'école. Merci à Mobilis@ction qui travaille très fort pour rénover et moderniser nos parcs pour jeunes. Merci aux gens de la Mer qui se sont pris en main pour sécuriser le chemin de la Mer. Merci aux marguillers et aux nombreux bénévoles qui prennent soin de notre église, de notre presby-

terie et de notre cimetière. Merci aux membres du choeur Chantemer et à Louange. Je ne peux les nommer tous, ces généreux bénévoles, ils sont trop nombreux, mais à tous, je dis merci. Ils font de St-Fabien un village qui grouille d'activités et de services et où il fait bon vivre.

L'année qui vient de se terminer n'a pas toujours été facile. Mais, on s'en est quand même bien tiré grâce entre autres au professionnalisme de nos employés municipaux, qu'ils soient au bureau municipal ou sur nos routes. Merci à eux, mais merci également à toute la population qui en tout temps, a fait preuve de patience et de compréhension. Vous pouvez être fiers de ce que vous êtes. Maintenant, les souhaits. Que cette année 2019 vous apporte la paix du cœur, la sérénité de l'esprit ainsi que la santé et l'argent nécessaire pour réaliser vos projets. Que vous ayez aussi la joie d'être entourés d'amitié, de tendresse et d'amour. Que vous soyez capables, malgré les jours sombres inévitables, d'admirer la beauté de la vie sous toutes ses formes. Soyez des personnes avec qui il fait bon vivre cette autre année qui nous est donnée.

Projet 13-30 : fais partie de la stratégie !

En partenariat avec les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette, COSMOSS et la Soper, la Ville de Rimouski a été retenue pour mener une consultation jeunesse sur l'ensemble du territoire Rimouski-Neigette. La Stratégie d'action jeunesse du Gouvernement du Québec souhaite mettre en place des actions pour accompagner les jeunes dans leur parcours de vie dans les différentes MRC du Québec.

Dans un espace favorable à la collaboration, les citoyen(ne)s âgé(e)s entre 13 et 30 ans sont ainsi invité(e)s à repenser la municipalité.

C'est le moment idéal pour donner son avis sur les différents services offerts dans la municipalité et ainsi participer à la démarche de la Stratégie d'action du Québec pour adapter les services municipaux à la réalité des jeunes. Pour participer, tu peux venir au groupe de discussion et/ou remplir le questionnaire en ligne à l'adresse suivante :

www.projet1330.com

RIMOUSKI-NEIGETTE

PROJET
13 - 30

FAIS PARTIE DE LA STRATÉGIE

Groupe de discussion : **26 avril à 17 h au Vieux Théâtre de St-Fabien**

Horaire de la soirée - **17h à 17h30** : Arrivée des participants (bouchées à saveurs locales) ;

17h30 à 18h : Présentation de la Stratégie d'action jeunesse et présentation du déroulement de la soirée ;

18 h à 19 h : Groupe de discussion libre pour favoriser la coconstruction d'idée sur la municipalité.

Les enfants sont les bienvenus ! Prix de participation à gagner !

Vieux Théâtre de St-Fabien : offres d'emploi

Le Vieux Théâtre est actuellement à la recherche de personnes dynamiques afin de combler deux postes au sein de son organisation. La date limite pour postuler aux deux emplois est le **13 février**.

Coordination aux communications et aux événements (étudiant ou non étudiant)

- Planifie et exécute des stratégies, des moyens et des activités de communication du Vieux Théâtre: développe des publics, assure la promotion, la publicité, la gestion de l'image de marque, des relations de presse, relations publiques, médias sociaux et site Internet. Applique le plan de communication et de mise en marché. Planifie et gère le budget alloué aux communications. Supervise et participe à la mise à jour continue du site Internet et du contenu des médias sociaux. Procède ou collabore à la rédaction de tout document utile à l'exercice de ses responsabilités : rapports, communiqués, textes promotionnels, documents institutionnels. Participe à la recherche de financement privé : dons et commandites, vente d'espaces publicitaires, etc.. Voit à tenir les archives promotionnelles, dossier de presse et tout autre document pouvant constituer des références archivistiques. En appui au directeur, sollicite des partenaires et collaborateurs.
- Assure le suivi administratif relatif à l'exploitation de la salle. Tient à jour le calendrier d'occupation de la salle. S'assure de l'accueil (physique, téléphonique et électronique) des visiteurs et spectateurs. Voit à la réception et à l'hébergement des artistes et artisans s'il y a lieu. Gère la billetterie (service au guichet et caisse). Gère le personnel d'accueil et de service lors des événements et spectacles. Gère les bénévoles. Reçoit et traite les plaintes de la clientèle. Gère l'inventaire, l'approvisionnement et tient la comptabilité de la caisse du bar/café. Accomplit toute autre tâche connexe ou s'y rapportant.
- 35 heures/semaine, 14 à 17\$/heure, niveau souhaité : collégial, entrée en fonction : **29 avril**, durée : de **4 à 6 mois**, avec possibilité de prolongation si le candidat choisi n'est pas étudiant.



Contact :
Alexandre St-Pierre
418-869-1216
direction@vieuxtheatre.org

Agent à la logistique des spectacles (étudiant)

- Sous l'autorité du directeur et en appui au coordonnateur aux événements et aux communications : S'assure de l'accueil (physique, téléphonique et électronique) des visiteurs et spectateurs. Voit à la réception et à l'hébergement des artistes et artisans s'il y a lieu. Gère la billetterie (service au guichet et caisse). Assiste la coordination dans l'application du plan de communication. Aide à la promotion des activités d'art de la scène gratuites ou non auprès de la population du village. S'assure que tous les espaces du Vieux Théâtre soient en bon ordre et propres pour l'accueil des artistes et du public. Voit au bon état de l'ensemble du bâtiment de même qu'au bon fonctionnement des appareils de services et sanitaires. S'assure du bon ordre et de la sécurité générale du bâtiment. Assiste et vient en soutien, à la demande, au coordonnateur aux événements. Accomplit toute autre tâche connexe ou s'y rapportant.
- 30 heures/semaine, 12 à 14\$/heure, niveau souhaité : secondaire, entrée en fonction : **2 juin**, durée : jusqu'à la **fin août**.

Activités régulières du Club des 50 ans et +

Pétanque intérieure
Quand : les mardis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 13h à 15h
Coût : 1\$/membre
2\$/non-membre

Soirées dansantes
Quand : 2^e samedi du mois
Où : Pavillon des Loisirs
Heure : 19h à 22h
Coût : 4\$/membre
5\$/non-membre

Soirées de cartes
Quand : les mercredis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 19h à 21h
Coût : 4\$

Les ateliers de cuisine reviennent !

De toutes nouvelles recrues sont maintenant à la barre des ateliers de cuisine et poursuivront cette belle tradition ! Il s'agit de **Marie-France Rioux** et **Brigitte Fortin**, qui convient tous les Fabiennois soucieux de bien s'alimenter à quatre nouveaux ateliers :

16 mars : Les produits de l'érable



8 juin : Cuisiner selon les spéciaux de la semaine

14 septembre : Cuisiner selon le nouveau Guide alimentaire canadien

19 octobre (cette date reste à confirmer) : Les recettes d'antan

Ces beaux ateliers se tiennent pour une 6^e année consécutive et sont rendus possibles grâce au travail des bénévoles et du soutien de la Municipalité et des Loisirs St-Fabien.

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de l'une des deux organisatrices, **au moins une semaine à l'avance**.

Les ateliers se déroulent toujours au **Pavillon des loisirs, entre 9h et 11h30**.

Profitez-en, c'est gratuit !!

Infos et inscriptions :

Marie-France Rioux - 418 869-2484

Brigitte Fortin - 418 318-1483

Écoconseils de la MRC

Comment empêcher les matières de coller dans votre bac brun?

En hiver, vous arrive-t-il que le camion ne puisse vider l'intégralité de votre bac ? Pour éviter ce désagrement, voici quelques astuces.

1. Chaque fois qu'il est vidé, tapissez le fond de votre bac de feuilles mortes, boîtes de carton ou autres matières sèches.

2. Utilisez la technique de la lasagne, en alternant le dépôt de matières humides (résidus de cuisine) et de matières sèches.

3. Évitez d'y verser des liquides.

4. Utilisez la technique de la papillote, en enveloppant les aliments juteux dans du papier journal afin qu'ils ne collent pas aux parois de votre bac.

ou

Utilisez des sacs de papier (avec ou sans cellulose) pour déposer vos matières humides.

Compostez en toute tranquillité !

Pour connaître d'autres astuces, consultez la page Infobac.ca ou faites le 418-725-2222.

Rachel Dubé

Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-m.ca



Consultation - PAU

Le 15 janvier dernier se tenait à Saint-Fabien une activité de consultation sur le plan d'agriculture urbaine (PAU) de la MRC de Rimouski-Neigette.

Quand on parle d'agriculture urbaine, on parle de culture de plantes ou d'élevage d'animaux dans un périmètre urbain et périurbain, à des fins personnelles, communautaires ou commerciales.

La rencontre visait à identifier les bons coups du milieu en lien avec l'agriculture urbaine ainsi que les défis. Rappelons que l'agriculture urbaine tient compte autant de la production, la transformation, la distribution, la consommation que de la gestion des matières résiduelles.

Les bons coups

Parmi les bons coups, la diversité et l'accès aux services de proximité ont été mentionnés. Une variété de projets existe également : cuisines collectives, cours de cuisine en parascolaire, de l'aide aux devoirs pour les jeunes, etc. L'école et le service de garde sont également identifiés comme un bon coup qui permet de favoriser l'attractivité de la municipalité chez les jeunes familles. Le paysage fait aussi partie des bons coups; les possibilités de chasse, la gestion du territoire, le tourisme et le fait que le décor de Saint-Fabien ait été choisi pour le tournage d'un film en témoignent. La mobilisation du milieu, l'engagement bénévole, l'entraide et la résilience lors des coups durs ont été soulignés. Finalement, la proximité et l'écoute du conseil municipal font partie des fiertés.

Les défis

Les défis identifiés sont principalement liés à des problèmes techniques. À titre d'exemple, l'eau potable et la gestion des eaux usées sont à mettre aux normes, les lumières des lampadaires sont également à changer pour des DEL et l'entretien de la Grange octogonale représente un défi. L'accès limité à des terres de qualité a été mentionné ainsi que la mobilisation de la population estivale ou de la population en général autour de certains projets de développement, comme le marché public devant la Grange octogonale.

Des idées pour le futur

Enfin, les participants étaient invités à proposer des idées d'actions à réaliser tant localement qu'au niveau de la MRC. Les participants devaient par la suite identifier leurs préférences. Voici les idées suggérées, en ordre de préférence :

- Projet d'aménagement de la cour d'école afin d'offrir un espace pour des classes extérieures et une aire aménagée avec des plantes comestibles pour favoriser les repas à l'extérieur et les pique-niques pour la communauté;



- Confection de bacs de culture en bois disposés un peu partout dans le village et qui permettraient de cultiver des plantes comestibles et de faire des cuisines collectives avec les légumes produits à l'automne. Collaboration à explorer afin que les bacs soient fabriqués localement ;
- Opportunité de développer un projet agroalimentaire sur le terrain jouxtant le Vieux Théâtre, la Grange octogonale et le bureau touristique : vente de produits locaux, installation de kiosques, valorisation de l'amphithéâtre naturel en bas du Vieux Théâtre, création d'un parc des familles souches, jardin communautaire, etc;
- Marché public sous forme d'événement : dégustation de produits locaux à l'épicerie;
- Affichage des entreprises agricoles locales : permettre deux affiches (au lieu d'une) pour mettre en valeur les entreprises et annoncer les activités et l'emplacement de l'entreprise;
- Création d'un jardin sur un terrain municipal afin de produire des fruits et légumes qui seraient offerts sous forme de dépannage alimentaire. Faire également de la mise en conserve des aliments au centre communautaire afin d'offrir des denrées à l'année;
- Transmission de savoirs : partager les techniques de conservation, travailler avec les cuisines collectives.

La suite

La tournée de consultation dans toutes les municipalités de Rimouski-Neigette se poursuivra jusqu'à la fin du mois de février 2019. Une rencontre publique est prévue en avril pour faire un retour sur les consultations. La présentation du portrait et du plan d'action se fera en juin. Pour ces deux activités, la population, les élus et les acteurs du milieu seront conviés.

Pour plus d'information au sujet du plan d'agriculture urbaine, vous pouvez communiquer avec Sophie Lajoie, agente de projet, à cosmoss.pau@ville.rimouski.qc.ca ou au 581-246-3046.

Le prix de la relève non apparentée décerné à deux nouveaux Fabiennois !

Nos plus sincères félicitations à Anne Michaud et Stéphane Tremblay (en photo), qui ont reçu lors du dernier Gala coup de coeur des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent le prix de la relève non apparentée. Le couple exploite depuis le 1^{er} octobre 2017 la ferme La Prairie inc. située sur le 2^e Rang Est de Saint-Fabien. L'ancien propriétaire, M. Gilles Lavoie, sans relève pour sa ferme, a trouvé en Anne Michaud, Stéphane Tremblay et leurs trois enfants une famille de confiance pour reprendre son entreprise et continuer de la faire rayonner. Bravo à ces nouveaux Fabiennois et bonne continuation !

Photo gracieuseté de la ferme la Prairie



L'UQAR honore Suzanne Tremblay

Toutes nos félicitations à Suzanne Tremblay, qui a reçu en décembre dernier la Médaille de l'UQAR, une distinction visant à souligner sa contribution exceptionnelle au développement régional. Le recteur de l'UQAR, Jean-Pierre Ouellet, explique : « En remettant la Médaille de l'UQAR à Mme Tremblay, l'Université reconnaît la contribution d'une grande régionaliste. Elle incarne pour les nombreux acteurs et la relève qui œuvrent au développement des milieux ruraux un modèle inspirant d'engagement citoyen ». Bravo, Suzanne !

Mary Duguay et Yvonne Plourde sont les bénévoles de l'année 2018



En photo, de gauche à droite : Mary Duguay, le maire Jacques Carrier et Yvonne Plourde.

La Municipalité de Saint-Fabien est très fière d'avoir nommé mesdames **Mary Duguay** et **Yvonne Plourde** bénévoles de l'année 2018 !! Elles ont en effet pris en main durant 5 ans les très appréciés *Ateliers de cuisine*. Elles ont d'ailleurs compilé toutes les recettes des ateliers dans un livre, dont les profits seront remis aux prochains responsables. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire auprès de l'une d'entre elles au coût de 20\$. Des remerciements ont été présentés aux deux dames par le conseil lors de sa séance du mois de décembre : un exemplaire de leur livre relié par les bons soins d'Hélène Francoeur leur a été remis afin de souligner ces belles années d'implantation. Félicitations et... merci !

Destination Bic/St-Fabien : offres d'emploi

La date limite pour postuler aux trois emplois est fixée au **30 avril**. Notez de plus qu'il est possible de combiner les emplois.

Préposées/préposés au camping

Accueillir, donner l'information (règlements), prendre les réservations (par téléphone, en personne ou par courriel) et inscrire des campeurs. Faire payer les clients, vérifier la caisse. Faire la vérification et la compilation finale du rapport statistique du camping. Vérifier le tableau de réservation du camping. Contrôler les cartes d'accès des clients au camping. Vérifier auprès de la SOPER les alertes de feu, aviser les campeurs. Vider les poubelles. Toutes autres tâches connexes.

Excellent français et anglais intermédiaire.

Qualités recherchées : Fais attention aux besoins de la clientèle, est autonome, a de l'entregent, est débrouillard(e), est ponctuel(le), aime travailler en équipe.

Entre 20 et 35 heures/semaine. Emploi saisonnier.

Préposée/préposé à l'entretien du camping

Entretien du terrain de camping (taille des arbustes, tonte de la pelouse, utilisation d'un fouet, dégager les aires de feu, menus travaux, peinture, réparations de tables de pique-nique). Veiller à la propreté du terrain et des bâtiments. Toutes autres tâches connexes. Emploi saisonnier.

Hommes/femmes de ménage

Faire le ménage des chalets, une journée par semaine. Possibilité de faire plus d'heures. La personne choisie devra posséder un véhicule, être autonome, ponctuelle, avoir l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et assurer un travail propre et bien fait. Salaire à discuter.

Des dons d'équipements pour s'initier au hockey

Un bel élan de générosité a permis de fournir des équipements de hockey à plusieurs jeunes Fabiennois et de favoriser ainsi la pratique de saines habitudes de vie. Merci à tous les généreux donateurs ! Il est d'ailleurs toujours possible de faire don d'équipement à Mathieu Fraser, directeur des loisirs (418 869-3170). Des équipements de ping-pong, de ballon sur glace et de soccer sont aussi recherchés.



Avis aux propriétaires de chalet !

Vous voulez louer votre chalet ? La corporation de développement touristique Bic/St-Fabien peut s'en occuper ! Nous ferons la promotion de votre chalet sur des sites de location, dont le nôtre (parc-dubic.com). Nous vérifierons les disponibilités, nous nous occuperons des demandes d'information, des échanges par téléphone ou courriel avec les clients, de la gestion des contrats de location et des paiements, ainsi que du ménage. Pour proposer votre chalet à la location ou pour obtenir plus d'informations, contactez Lucie Remington, coordonnatrice de la Corporation.



Lire, c'est s'ouvrir sur le monde...

Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

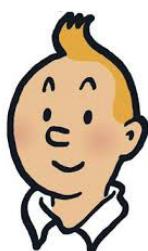
Les vendredis-causeries

Les vendredis-causeries sont de retour à la Biblio depuis le 25 janvier. Les personnes désirant mettre en pratique ce qu'elles ont appris dans les cours d'informatique pourront en profiter pour s'entraider ou consolider leurs apprentissages. Il est aussi toujours possible de profiter de cette activité pour lire ou discuter. Comme le nom le dit, ça se passe tous les vendredis, **entre 13h15 et 15h**.

Les samedis conte et brico

Un samedi par mois (plus un samedi «spécial semaine de relâche» au mois de mars), les enfants et leurs parents pourront vivre une belle activité créative autour d'un livre. Il s'agit là d'une belle occasion de découvrir de belles histoires, tout en s'amusant.

Voici les dates pour 2019 : 26 janvier, 23 février, 9 et 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 14 décembre.



Expositions en cours

Une très belle exposition spéciale sur le thème de Tintin est présentée depuis l'automne à la Biblio ! Une impressionnante reproduction de la célèbre Licorne réalisée par Jacques Plourde fait aussi partie de la collection d'objets.

De plus, une toute nouvelle exposition sur le thème des **trains** est actuellement sur les rayons. Une foule de livres sur le sujet sont présentés, mais aussi de superbes reproductions miniatures. Passez voir ça !



L'heure du conte !
L'heure du conte sera de retour le **15 février à 19h** ! À l'occasion de ce spécial **Saint-Valentin**, les jeunes sont bien sûr invités à se mettre en pyjama s'ils le désirent. C'est gratuit et aucune inscription n'est nécessaire.
En photo : ça bricole intensément à l'Heure du conte de Noël !

Ateliers CLEF

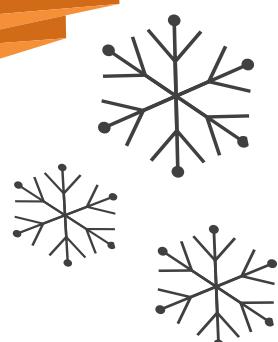
Les ateliers d'informatique CLEF remportent toujours un vif succès et reviennent pour la session d'hiver. Pour seulement **20\$**, vous pourrez ainsi vous familiariser avec cet outil. CLEF offre aussi des ateliers de lecture, d'écriture et de calcul de base. Pour vous inscrire, faites le 418 724-6749.

La réalité virtuelle à la Biblio !

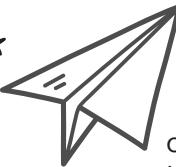
Depuis la **mi-janvier**, les usagers de la bibliothèque Jovette-Bernier peuvent s'initier à la réalité virtuelle ! En effet, le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent prête le matériel nécessaire jusqu'à la mi-mars ainsi que trois premières thématiques : l'astronomie, les fonds marins et les dinosaures. Une belle occasion de vivre une nouvelle expérience !



Horaire de la Biblio :
dès le 26 janvier
Mercredi : de 13h30 à 16h
Jeudi : de 19h à 20h30
Samedi : de 9h30 à 11h30



Échos du Conseil*



Novembre

- Il est résolu de proposer M. Pierre Voyer de la Fabrique au Prix Hommage bénévolat Québec 2019.
- Il est résolu de payer la sanction pécuniaire (de 10000\$) et de mettre le RestoMotel Bon Voyage inc. en demeure de se conformer au règlement No 253 intitulé Règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts dans les plus brefs délais, sinon la Municipalité sera dans l'obligation d'émettre des constats d'infraction et d'intenter une poursuite judiciaire.
- Il est résolu que la Municipalité souligne la Semaine nationale de l'action communautaire autonome et reconnaît l'importance du travail des 4000 organismes du Québec et l'engagement des 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi que des 425 000 bénévoles pour leur contribution fondamentale au progrès social et au mieux-être de la population québécoise.
- Il est résolu d'autoriser le relais à vélo Aldo Deschênes à circuler sur la route 132 le 8 juin 2019.
- Il est résolu de donner le contrat de collecte des matières résiduelles à Services sanitaires Alain Deschênes pour 3 ans et pour un montant de 267 840.02\$ taxes incluses pour les années 2019-2020-2021.
- Il est résolu de donner le contrat de déneigement du stationnement du bureau municipal à Multi-Mécanique Plourde inc. pour l'année 2018-2019 au montant de 2200\$ plus taxes.
- Il est résolu de faire la mise à niveau du système incendie de l'aréna au montant de 2255.47\$.
- La Municipalité autorise la présentation du projet de remplacement du système de réfrigération au R-22 du Pavillon des loisirs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22.
- Il est résolu de faire l'achat d'une bannière rétractable chez JYC Design au montant de 239\$ + taxes.
- Il est résolu de féliciter monsieur Alexandre Saint-Pierre et tous les membres de la Corporation du Vieux Théâtre pour la mention spéciale reçue de la part du Roseq.
- Il est résolu de donner 300\$ pour l'achat de cadeaux pour la journée de Noël des Loisirs.
- Il est résolu de faire la vérification du petit réfrigérateur de madame Nicole Levesque et de comparer avec l'achat d'un réfrigérateur neuf et s'il est en bonne condition, d'en faire l'achat au montant de 60\$, puisque la Bibliothèque en a besoin pour garder au frais les collations de l'activité d'aide aux devoirs.
- Résultats des élections partielles du district #3 du 28

octobre : Dany Héon (28 votes - 66,67%), Daniel Lebel (13 votes - 30,95%). Taux de participation : 15,5%

- Il est résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge pour 2018-2019 au montant de 301.28 \$.
- Il est résolu de faire installer dans la cabane à sel un système électrique par Locatel Plus au montant de 1280\$ + taxes.
- Il est résolu d'autoriser monsieur Nelson Jean à émettre des permis et certificats en cas d'absence de l'inspecteur en urbanisme et en cas d'urgence.
- Il est résolu d'effectuer un enrochement du mur de soutènement de la chapelle Notre-Dame-des-Murailles afin de tenter de la sauver au plus bas coût.
- Il est résolu de faire une demande de prix pour l'installation de lumières DEL sur les rues.
- Il est résolu d'accorder la dérogation mineure 2018-009 concernant le lot 3 869 482 du cadastre du QC - 71 chemin de la mer Ouest tel que demandé.
- Il est résolu d'accorder la dérogation mineure 2018-010 concernant le lot 4 413 134 du cadastre du QC - Scierie St-Fabien tel que demandé en spécifiant que le demandeur accepte la responsabilité des dommages à sa propriété qui pourraient en découler.
- Il est résolu d'accepter le dépôt des états financiers 2017 par la firme Mallette.
- Il est résolu d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- Il est résolu d'accorder la dérogation mineure 2018-011 concernant le Lot 3 869 431 du cadastre du QC - 111 chemin de la mer Ouest tel que demandé en spécifiant que le demandeur accepte la responsabilité des dommages à sa propriété qui pourraient en découler.
- Il est résolu de donner le contrat d'inspection de 1505m de conduites d'eau usée et 1290m de conduites pluviales à Can-Explore au montant de 47 562.57\$ taxes incluses.

Décembre

- La Municipalité demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario.

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

- Il est résolu que la Municipalité s'engage à contribuer pour un montant de 500\$ pour l'année 2019 au programme Alliance de la Maison Marie-Élisabeth.
- Il est résolu de contribuer pour un montant de 500\$ au projet de conservation volontaire des lacs de villégiature de Saint-Fabien, soit le lac de la station et le grand lac Malobès ; la Municipalité demande une copie du rapport.
- BUDGET 2019 : DÉPÔT / PROJET de Règlement No 509-P - Ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2019 et fixer le taux de la taxe foncière générale, les tarifs de compensations pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles, le service de la dette ainsi que le taux d'intérêt pour 2019.
- AVIS DE MOTION : Règlement No 509 - Ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2019 et fixer le taux de la taxe foncière générale, les tarifs de compensations pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles, le service de la dette ainsi que le taux d'intérêt pour 2019.
- Les dates des séances ordinaires de 2019 sont déterminées.
- Il est résolu de transmettre les félicitations du Conseil à Anne Michaud et Stéphane Tremblay, qui ont reçu lors du dernier Gala coup de cœur des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent le prix de la relève non apparentée suite à l'achat le 1^{er} octobre 2017 de la ferme La Prairie Inc. située sur le 2^e Rang est de Saint-Fabien de M. Gilles Lavoie qui était sans relève.
- Il est résolu que M. Jacques Carrier représente la Municipalité lors des funérailles de Mme Denise Pineault-Pépin afin de souligner sa contribution essentielle à la création de l'Heure du conte à la Bibliothèque Jovette-Bernier.
- Il est résolu d'accepter la soumission de Rénovation M.C. au montant de 600\$ + taxes pour faire une arche en cèdre avec logo gravé pour annoncer le parc des Aventuriers.
- Il est résolu d'accepter la soumission SERQC 5615 de CIMCO au montant de 4369.17 + txs pour la mise à niveau du système de ventilation de la récupération de chaleur pour l'aréna.
- Il est résolu de permettre la fermeture de la 8^e avenue Lefrançois entre le coin de la 3^e rue et le bas du terrain de l'école le 20 décembre 2018 de 12h30 à 15h30 pour permettre l'activité de la dernière journée d'école avant les vacances de Noël. De plus, la Municipalité fournira 6 barrières et 8 cônes.
- Il est résolu de demander à la MMQ d'ajouter le Club de Patinage artistique de Saint-Fabien sur les assurances responsabilité de la Municipalité et de nommer monsieur Stéphan Simoneau représentant de la Municipalité.
- Il est résolu que la Municipalité accepte et autorise que son montant réservé de 10 700 \$ dans le cadre du Fonds de développement rural soit accordé à Mobilis@ction pour la réalisation des projets suivants : 3200 \$ pour le projet Module de jeux pour adolescents et 7500 \$ pour le projet Aménagement du parc jeunesse de la cour d'école.
- Il est résolu de renouveler la subvention annuelle de 20 000\$ au Vieux-Théâtre de Saint-Fabien pour 2019.
- Il est résolu de débuter le processus d'élection partielle à la suite du départ de M. Normand Chénard, conseiller du district 6.
- Il est résolu que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500 \$, dans le cadre du Volet 1 de son programme.
- Il est résolu que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 12 000 \$, dans le cadre du Volet 2 de son programme.
- Il est résolu de faire parvenir des fleurs lors des funérailles de M. Hervé Fortin en remerciement pour ses 27 années de service en tant que pompier.
- Il est résolu que la Municipalité participe à l'appel d'offres lancé par la FQM concernant l'installation éventuelle de lumières DEL.
- Il est résolu que la Municipalité s'engage à respecter les conditions nécessaires à l'obtention de la contribution gouvernementale (taxe sur l'essence et TECQ).
- Il est résolu de faire l'embauche de M. Rémi Caouette en tant qu'opérateur de déneigeuse.
- Il est résolu d'accorder la dérogation mineure 2018-012 concernant le lot 3 869 417 du cadastre du QC - 133 chemin de la mer Ouest tel que demandé.
- DÉPÔT / PROJET de Règlement No 510-P - Modifiant certaines dispositions du règlement de construction No 470.
- AVIS DE MOTION : Règlement No 510 - Modifiant certaines dispositions du règlement de construction No 470.
- RÈGLEMENT DE ZONAGE : DÉPÔT / PROJET de Règlement No 511-P - Modifiant certaines dispositions du règlement de zonage No 476.
- AVIS DE MOTION : Règlement No 511 - Modifiant certaines dispositions du règlement de zonage No 476.
- RÈGLEMENT DE ZONAGE : DÉPÔT / PROJET de Règlement No 512-P - Modifiant le règlement de zonage No 476 afin de permettre certains usages non agricoles en zone agricole.
- Avis de motion : Règlement No 512 - Modifiant le règlement de zonage No 476 afin de permettre certains usages non agricoles en zone agricole.
- Il est résolu de débuter le processus d'élections partielles pour les postes 3 et 6 pour la date du 24 février 2019.

VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	 Départ	 Arrivée
Saint-Fabien • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière • Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45

Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

INSCRIPTION GRATUITE

À partir de
2³⁷\$ / déplacement
1⁶³\$ pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca



418-724-5155

Conseil municipal

Deux candidats seulement se sont présentés aux postes de conseillers des districts 3 et 6. Il s'agit de **Gaétan Dubé** (3) et de **Marie-Ève Jean** (6). Ils sont donc élus par acclamation. Félicitations aux deux nouveaux conseillers !

Calendrier des activités



- 2 février : Accélération au Club la Coulée
- 3 février, 17h30 : Super Bowl au Pavillon
- 4 février, 19h30 : Séance ordinaire du Conseil
- 6 au 10 février, au Pavillon : Le Carnaval des Loisirs
- 15 février, 19h : L'heure du conte à la Biblio
- 17 février : Brunch au Club la Coulée
- 23 février, 9h30 : Conte et brico à la Biblio
- 1^{er}, 2 et 3 mars : Tournoi de Balle donnée au Pavillon des loisirs
- 4 mars, 19h30 : Séance ordinaire du Conseil
- 9 mars, 9h30 : Conte et brico à la Biblio
- 16 mars, 9h : Les ateliers de cuisine au Pavillon
- 23 mars, 9h30 : Conte et brico à la Biblio
- 23 mars : Randonnée de motoneige hors-piste, souper-spaghetti et soirée au Club la Coulée
- 26 avril, 17h : Consultation jeunesse - Projet 13-30 - au Vieux Théâtre
- 8 juin, 9h : Les ateliers de cuisine au Pavillon

Informez-nous de vos activités ! Afin d'éviter que plusieurs activités se déroulent le même jour, tenez-nous informés le plus rapidement possible de votre programmation ! Les Fabiennois pourront ainsi profiter de toutes les activités proposées par les organismes de notre communauté, sans rien sacrifier. Pour ce faire, utilisez l'adresse communication@saintfabien.net. Merci !

MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN

20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien GoL 2Z0

418 869-2950

www.saint-fabien.ca

Maire : mairie@saintfabien.net

Direction : direction@saint-fabien.net

Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net

Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca

Communication : communication@saintfabien.net

Loisirs : 418 869-3170 - loisirss@cgocable.ca

Biblio : 418 869-2602 - biblio.fabien@crsbp.net

Images : [freepik](http://freepik.com)

